

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CLERMONT-SOUBIRAN
Délibération n° : 01/2014**

Nombre de Conseillers : L'an deux mille quatorze, le vingt neuf janvier, le Conseil
exercice : 11 Municipal de la Commune de Clermont-Soubiran, dûment convoqué
présents : 10 s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de
votants : 10 Mr DEPASSE Guy, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 23/01/2014
Présents : Mrs DEPASSE. CUQUEL. TERRIE. FOURNIER.
TERRENNE. GOMES. VITRAC. Mmes OREJA. SIMME.
PAOLETTI.
Absente : Mme Billa
Pouvoir : Néant
Secrétaire de séance : Claude Simme

Objet : Tarifs location salle des fêtes

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la dernière revalorisation des tarifs de location de la salle des fêtes avait été délibérée en séance du 21/08/2003. Il propose de réviser ces tarifs suite aux travaux de réaménagement et de réhabilitation opérés au bâtiment communal et de les appliquer à compter du 1^{er} mars 2014.

Il propose les tarifs suivants :

- Particuliers résidant sur la commune : 50 €
- Particuliers hors commune : 350 €
- Associations communales : gratuit

Caution de 1000 € à remettre dans tous les cas (commune et hors commune).

Une retenue de 150 € sera appliquée en cas de nettoyage défectueux de la salle des fêtes constaté à l'état des lieux de sortie.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal de Clermont-Soubiran,
A l'unanimité,
DECIDE que soient appliqués à compter du 1^{er} mars 2014 les tarifs de location de la salle des fêtes tels qu'indiqués ci-dessus.

Publié le : 29/01/2014

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le :

Publié et notifié

Le :

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 29/01/2014

Pour copie conforme :

En Mairie, le 29/01/2014

Le Maire,

Guy DEPASSE


